



Spirul'in Alpes - Spiruline 2025

Contrat d'engagement mutuel

-----ENTRE L'ADHÉRENT-----

Nom et Prénom:

Adresse:.....

Code Postal: Ville:

Téléphone:E-mail:

-----ET LE PRODUCTEUR-----

Spirul'in Alpes

Julien Vuillermet et Dorian Bainier

323 Chemin de Coudery 74930 Reignier-Esery

06 64 63 48 71 - contact@spirulinalpes.com

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'amapien-ne et le producteur-trice s'engagent à adhérer à l'association « Amaportée » et à **respecter** ses statuts et son règlement intérieur. Tous les documents et informations relatifs à l'association sont consultables sur <https://amaportee.fr>. L'amapien-ne accepte les risques liés aux aléas de production (climatiques, sanitaires, conjoncture économique...), le producteur-trice s'efforce d'en limiter les effets et s'engage à donner une information claire sur ces événements en concertation avec le référent producteur-trice de Amaportée. Dans le cas où le producteur-trice ne pourrait assurer la saison complète de paniers, l'amapien-ne ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

LE CONTENU DU PANIER

Le présent contrat porte sur la distribution de spiruline en paillettes ou en comprimés.

Elle est "cultivée" à Reignier. ici pour des détail <https://spirulinalpes.com/la-culture-de-la-spiruline/>

Sa culture utilise peu de surfaces, nos serres et notre laboratoire occupent moins de 1500m² de surface.

Ses besoins en eau sont faibles : l'eau de culture est recyclée, les seules pertes se font par évaporation.

Sa culture n'utilise ni pesticide, ni insecticide, ni OGM.

Nous avons choisi de sécher notre spiruline à basse température (moins de 35°C) car au-delà de 40°C elle perd une bonne partie de ses vitamines et anti-oxydants

Dans l'ensemble, notre spiruline est sûre concernant les métaux lourds, analyse à l'appoint.

DUREE - DISTRIBUTION - PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Le contrat est élaboré pour une saison de 6 mois du 13 mai au 4 novembre

Le planning des distributions, une fois finalisé, sera accessible sur <https://amaportee.fr>.

Les distributions ont lieu tous les 2 mois environ, pour un total de 4 distributions, **au 50 rue des Anges à VIUZ EN SALLAZ** (local derrière la mairie), le mardi de **18h00 à 19h00 en basse saison** (hors période de distribution des paniers légumes) et **de 18h00 à 19h30 en haute saison** (période de distribution des paniers légumes). L'horaire pourrait être modifié en cas de contraintes administratives, comme pendant les épisodes Covid des années 2020 ou 2021.

Un contrat pourra être souscrit en cours de saison. Cependant, le contrat doit être transmis plus d'une semaine avant la date de première distribution souhaitée. Dans le cas contraire, le producteur-trice risque de ne pouvoir vous délivrer le panier en temps voulu. Vous serez alors prévenu et ce panier vous sera remboursé.

FORMULES

Date	Boîte de spiruline en paillettes 100g – 19 €	Recharge de spiruline en paillettes 100g – 17 €	Boîte de spiruline en comprimés 100g – 21 €	Recharge de spiruline en comprimés 100g – 19 €
13/05/2025				
08/07/2025				
09/09/2025				
04/11/2025				
Qté totale par produit				
Prix total par produit				
<p>Remise : 5% à partir de 40€ et 10% à partir de 75€. Exemple pour un montant total de 78€, nous appliquons une remise de 10% et un prix final de 70,2€.</p> <p>Vous avez déjà une boîte Spirul'in Alpes, vous pouvez la faire recharger. Si vous n'avez pas encore de boîte, vous pourrez en prendre une à la première distribution, et la faire recharger aux distributions suivantes.</p>			Montant total avant remise	
			Remise	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10%
			Montant total après remise	

MODALITÉS DE PAIEMENT

Montant total €

- Par chèque(s) à joindre avec le contrat à **l'ordre de Spirul'in Alpes EARL**
 - Un seul chèque d'un montant total égal au montant du contrat, avec encaissement en mai
 - En 2 chèques d'un montant similaire, pour un montant total égal au montant du contrat, avec encaissement du 1er chèque en mai et du second chèque en septembre
- En espèces le montant total du contrat, à joindre avec le contrat

SIGNATURES

Fait à le

Fait à, le

L'amapien-ne:

Le producteur, Julien Vuillermet ou Dorian Bainier

Merci de transmettre ou déposer au local deux exemplaires signés du contrat accompagnés du règlement , sous enveloppe, en y mentionnant

AMAPORTEE

A l'attention du Référent Contrat Spiruline

50 rue des Anges 74250 Viuz-En-Sallaz

N'oubliez pas d'y joindre votre adhésion à AMAPORTEE (si vous ne l'avez pas déjà prise) et son règlement de 20€, chèque à l'ordre d'AMAPortée